Projet de résolution proposée par l'Etat actionnaire en prévision de l'AGO de la Société d'Exploitation des Ports prévue le 12 octobre 2016 à 15H:

« L'Assemblée Générale Ordinaire statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer, pour une durée de 5 ans à compter du 12 octobre 2016, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Mustapha BOUKHOU, qui déclare expressément accepter les fonctions qui lui sont confiées. »